

Jeudi 5 novembre 2015 à Alès chambre d'agriculture

Entretien avec Georges Zinsstag,

georges.zinsstag@wanadoo.fr 06 86 87 19 14

par Michel Bouchet, Gérard Jaussiomme, Manuel Ibanez

Question initiale

Après une présentation du projet Pasto-Garrigues du Collectif des Garrigues, Georges Z. s'interroge sur les partenariats affichés, les liens de contenus, les convergences d'intérêt de ce projet avec les services pastoraux des chambres d'agriculture départementale et régionale. En effet, se pose actuellement la question de comment maintenir la compétence pastoralisme dans le cadre de la fusion des régions et la question de la complémentarité entre le projet PastoGarrigue et la mission de l'équipe de pastoralistes de la chambre régionale.

Enjeu dans le cadre de la fusion des Régions

Il y a actuellement une absence de prise en compte des caractéristiques méditerranéennes du pastoralisme dans le monde agricole. Midi-Pyrénées notamment est loin de ces préoccupations. S'agissant d'une compétence de la chambre d'agriculture régionale Languedoc-Roussillon, le soutien de la nouvelle Région doit être maintenu dans le nouveau contexte. Il y a urgence à (re)constituer un réseau politique à l'échelle régionale qui soutienne les spécificités méditerranéennes dont le pastoralisme est l'une des composantes majeures.

Les enjeux du pastoralisme en garrigues

2 enjeux majeurs :

- le foncier

- l'économie des systèmes (de quoi vit l'éleveur)

lors de l'entretien nous abordons notamment ce deuxième aspect.

L'enjeu ICHN

Actuellement l'ICHN (Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels) a un effet déterminant dans le maintien de l'élevage en zone de montagne. Il faudrait élargir ces interventions publiques aux zones méditerranéennes. L'État n'est pas pressé de toucher au zonage de l'ICHN dans la mesure où cela touche à un équilibre complexe entre les ayant droits et dans la mesure où l'application de l'intervention nationale se fait à enveloppe constante.

Actuellement 80 % de l'ICHN est fléché sur les zones de montagne et ça ne sera pas remis en question. Concernant les 20 % restants, la tension est réelle. En effet, des zones (ex. de départements du sud-ouest) y ont droit actuellement plus sur une argumentation de handicap social en milieu rural (critères défini à l'époque des grands courants de pensées sur la diagonale du vie) que de handicap naturel. La zone méditerranéenne sèche non montagneuse comme les garrigues se situent plus sur du handicap naturel qu'il serait facile d'argumenter mais n'a aujourd'hui dans sa grande partie (exceptée quelques zones de piémont) pas accès à l'ICHN. Il reste très difficile pour des départements éligibles d'abandonner une partie de leurs avantages.

En 2016, il va falloir monter un dossier très argumenté et faire un lobbying politique solide auprès d'élus régionaux, nationaux (députés des garrigues, Verdier, Cavard...) et Européens (Eric Andrieu, José Bové...).

Globalement on observe une difficulté de représentation des enjeux méditerranéens à des échelles nationales et internationales. Il y a peu de contacts avec d'autres pays méditerranéens. Il y aurait intérêt de se rapprocher des réseaux européens (le Forum Européen de la Conservation de la Nature et du Pastoralisme <http://enrd.ec.europa.eu> qui travaille notamment sur le concept d'agriculture à haute valeur naturelle voir François Lerin économiste à l'IAM lerin@iamm.fr 04 67 04 60 20).

Deux inspecteurs généraux du Conseil Général de l'Alimentation, d'Agriculture et des Espaces Ruraux vont venir travailler sur ces questions dans les mois qui viennent.

La valorisation du produit

D'après Georges Z., dans le contexte du pastoralisme méditerranéen sur nos zones, le produit de la vente des agneaux en l'absence d'ICHN ne suffit plus à rendre l'activité rentable. Bien sûr un travail sur la valorisation du produit est important, notamment pour l' « esprit » de l'éleveur qui souhaite avant tout vivre de sa production.

Néanmoins la valorisation du produit sur la viande d'agneau ne peut pas dégager des marges très importantes. Si on valorise de la viande d'agneau (par du circuit court, du bio, etc.) on peut passer d'un rapport de 1 à 1,1 ou 1,2 sur le prix. On reste très loin des rapports que l'on trouve dans la valorisation du vin par exemple pouvant passer de 1 à 30 selon les options de qualité que l'on choisit et la notoriété de certains terroirs.

Ordre de grandeur : vente d'un agneau à la coopérative environ 100€. En vente directe on pourra le valoriser à 200€ mais il faudra déduire toutes les charges ajoutées (abattage, découpe, achat de bétailière, temps de travail supplémentaire...)

Sur la mixité culture-élevage

Oui, il faut suivre cette évolution de près mais se méfier aussi des coups de communication. Il y a des initiatives (Massillargues, Pic St Loup...) mais sont-elles réellement aujourd'hui intéressantes pour l'élevage. On a surtout le point de vue des vigneron qui communiquent beaucoup sur ces questions. Nous avons besoin de recul et d'analyses économiques pour aborder de façon objective la rentabilité de ces initiatives et au-delà leur viabilité à long terme.

Positionnement de la chambre d'agriculture sur la question de l'élevage

L'élevage ovin représente à peine 1 % de l'économie agricole du Gard. Il pèse très peu dans les grands enjeux agricoles départementaux. Néanmoins, il y a un attachement qu'on pourrait dire « affectif » à cette activité. Dominique Granier et de nombreux autres élus agricoles restent très attachés avec l'idée d'une campagne vivante et riche d'activités agricoles multiples. Mais le seul intérêt des vigneron pour le pastoralisme, aussi louable soit-il, suffira-t-il à rendre dans toutes les situations, l'atelier pastoral suffisamment rentable.

Le métier d'éleveurs, ethno et modernisation

Il y a beaucoup d'ethnologues qui ont travaillé et travaillent encore sur ce métier, son image, etc. Très bien. Mais il faudrait peut-être aussi qu'il y ait plus d'économistes qui se penchent sur la question avec une vision sur l'avenir et non seulement sur le passé (voir ci-dessous).

On peut réfléchir également sur la marginalité de certains bergers qui recherchent ce métier parce qu'on est beaucoup seul et en rapport avec les animaux. Cette tendance aussi sympathique, respectable et utile soit-elle ne doit pas masquer la nécessité d'un pastoralisme plus « professionnel » (formation, effectif ovin élevé, recherche d'une rentabilité suffisante, capacité de ré-investir et de durer, maîtrise du foncier...). Tous ces systèmes sont complémentaires et doivent cohabiter sur ces territoires de garrigue.

Importance de travaux économiques sur le pastoralisme en garrigue

Il faudrait arriver à expliciter beaucoup de choses sur le pastoralisme et notamment au niveau économique. Il y a beaucoup trop d'implicite, d'émotionnel et peu de chiffres.

Il faudrait parler vérité des chiffres et économie des systèmes. L'économie des externalités, la production de valeurs environnementales et territoriales sont de réels arguments pour défendre l'idée d'une extension de l'ICHN à ces territoires. Le pastoralisme rend des services très au-delà du seul revenu de l'activité. Cette valeur ajoutée a un prix. C'est celui d'un soutien lui permettant d'être viable et vivable.

Il y a différentes visions, des tenants d'une plus grande orthodoxie économique sur la question de

l'élevage. Rencontrer Brigitte Singla, membre de la Fédération Nationale Ovine et présidente du syndicat des éleveurs de l'Hérault.

Autres points abordés :

- expérience du pacte pastoral. Travail intéressant sur la question foncière. Voir Olivier Barrière, juriste à l'iRD qui a travaillé la question du droit pastoral olivier.barriere@ird.fr
- ce travail d'esquisse sur le projet de re-déploiement pastoral en garrigue doit être bien partenarial, peut-être avec la Région voir optique d'un Terra Rural
- 1 brebis par ha = 0,15 UGB/ha , il ne faut pas que le chargement soit inférieur à 1 brebis pour 2 ha
- lien avec la chasse, depuis une quinzaine d'années, assouplissement du point de vue des chasseurs par rapport aux éleveurs